



# Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION

**28 avril 2003**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Salle Pierre et François de Monéteau, le 28 avril 2003, sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Michel IMBERT, Maire délégué,  
Mme Nelly RIMBERT, MM. Bernard PONTTHIEU, Christian MOREL, Jean-Marie DUGNY, Patrick PICARD, Jacky JOANNIS, Adjoint.  
Mmes et MM., Yvette SALA, Henri SILVAN, Josette BOUROTTE, Daniel CRENÉ, Annie PETIT, Jean-Luc SALMON, Paolo ZAROS, Sylviane SAMOUR, Gilles CARRÉ, Elizabeth ALIGON, Pascale AMIOT, Martine BLANVILLAIN, Annie POITOU, Conseillers Municipaux

Étaient absents : M. Pierre DUPAS, Mmes Isabelle MAOUNY et Anne-Marie DAMMAN excusés et représentés.  
Mme Marie LEGENDRE,

Secrétaire de séance : Mme Martine BLANVILLAIN

## FINANCES

M. MOREL, Adjoint aux Finances fait lecture des documents budgétaires suivants:

### - Pour la Commune

Δ le compte administratif 2002 qui dégage un excédent de :

fonctionnement de :	1 121 813,54 €
et un déficit d'investissement de	433 750,95 €

Voté à l'unanimité.

Δ l'Affectation du résultat

apurement du déficit d'investissement	433 750,95 €
l'excédent reporté en fonctionnement	688 062,59 €

Δ le compte de gestion du receveur

conforme au compte administratif

### - Pour l'assainissement

Δ le Compte Administratif 2002 qui dégage un excédent de

fonctionnement de	176 217,01 €
et d'investissement de	25 421,89 €

Voté à l'unanimité.

Δ l'Affectation du résultat

section d'investissement	25 421,89 €
section de fonctionnement	176 217,01 €

Δ le Compte de Gestion

Conforme au compte administratif.

- **Pour le Lotissement CIGA**

Δ le Compte Administratif 2002 qui dégage un déficit de

fonctionnement de 65 478,79 €

et d'investissement de 109 046,51 €

qui s'expliquent par le fait qu'aucune recette n'a été encaissée en 2002.

Voté à l'unanimité.

Δ l'Affectation du résultat

section d'investissement 109 046,51 €

section de fonctionnement 65 478,79 €

Δ le compte de gestion receveur

Conforme au compte administratif.

- **Subventions**

Le Conseil alloue sur les crédits inscrits au budget :

2 500 € à l'APCM

67 € par enfant au CFA de Dijon

450 € à l'Association Moto Sport et Nature

460 € à l'Association des Amis de la Nature

et décide de surseoir, en attente de précisions à la demande de l'association des Sauveteurs Secouristes.

- **Emprunts**

Trois organismes ont été consultés : le Crédit Agricole, la Caisse d'Épargne et Dexia.

Les propositions de la Caisse d'Épargne et Dexia sont très proches en taux variable.

Toutefois, une demande de propositions en taux fixe sera faite auprès de la Caisse d'Épargne et Dexia.

Le Conseil donne son accord pour le prêt, la proposition la plus avantageuse sera retenue.

- **Déclaration des installations France Telecom**

Le Conseil fixe le taux à 22,87 €/le km pour les artères

Et à 15,24 €/le m<sup>2</sup> pour les emprises au sol

Soit pour 2003 :

Artères 22,87 x 85,651 km = 1 958,84 €

Emprises au sol 15,24 x 15,80 m<sup>2</sup> = 240,79 €

Total = 2 199,63 €

- **Centre de traitement des ordures ménagères**

Le Conseil décide de prendre en charge les repas

du 6 mars suite à la présentation TIRU pour 116,70 €

du 19 mars suite à la visite du Centre de Monthyon pour 103,00 €

- **Location des salles**

La grande salle du foyer a été rendue dans un état déplorable de saleté et avec des dégradations suite à la location du

week-end du 12 et 13 avril.

L'article 11 du règlement prévoit une indemnité de remise en état qu'il convient de convertir en euros.

L'indemnité est fixée entre 150 € et 500 € en fonction des dégâts.

## **ZONE D'ACTIVITÉS DE MACHERIN**

- Prolongation promesse de vente SETIM est accordée par le Conseil Municipal jusqu'au 31 décembre 2003.

- L'avenant n°2 à la promesse de vente avec les Etablissements TROTTIER-ESCRIBE est accepté, il porte sur les possibilités de renonciation en cas de fouilles archéologiques.

- Le Conseil souhaite acquérir l'emprise de l'ex-RD 319 entre la RN 6 et le rond-point CORA, propriété du Conseil Général.

- Le Conseil sollicite les Services Techniques de la Ville d'Auxerre, en qualité de Maître d'Œuvre dans l'étude de l'aménagement paysager des zones d'activités.

## **PERSONNEL**

Le Conseil est informé de la demande de mise en disponibilité d'un agent du Service Technique et de son remplacement ainsi que de la mutation du responsable du service Espaces Verts au 1<sup>er</sup> juillet.

## **ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le Conseil n'a pas de réserve à formuler sur la demande d'autorisation d'exploitation de la « Guillaumie » à Appoigny.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS**

- Scolaire du 24 mars : sur l'informatisation des écoles – budget 2003, inscrit 8 000 € Or, c'est le coût nécessaire par école – auquel il faudrait ajouter Internet.  
De nombreux points ont été soulevés – utilité de l'internet dans les maternelles – changement d'un poste compatible par groupe ou prévoir un calendrier de renouvellement progressif – internet classique ou ADSL.  
Il sera demandé à chaque groupe de lister ses besoins puis un chiffrage en sera fait, un avis de spécialiste sera sollicité pour aider la décision.
- Sports du 29 mars : choix de la société pour la réfection des tennis extérieurs.  
Après s'être rendu sur place et examen des propositions, la commission propose de retenir l'entreprise BECKER qui a pu intervenir très rapidement. Les travaux seront terminés pour le semi-marathon.  
Visite du local de gardiennage du terrain de camping, la remise en état peut être effectuée par les services techniques, le local sera attribué à la section pétanque.

## **URBANISME**

- Dénomination de voie
  - Allée de Séquoia : la voie d'accès à la résidence à partir de l'allée des Peupliers
  - Rue de la Chapelle : ex-chemin de la Chapelle avec la voie interne de l'ex-CIGA
- Le Chemin dit des Guenelles dessert les riverains dont un agriculteur qui se trouve gêné pour sortir avec ses engins à cause du stationnement. Possibilité de poser un panneau de stationnement interdit, mais il serait souhaitable qu'il y ait une entente des trois riverains.
- Déclaration d'Intention d'Aliéner – le Conseil ne préempte pas.
- M. PICARD :
  - propose une commission d'urbanisme le 17 mai à 10 heures
  - informe que l'étude d'impact pour la station d'épuration est réalisée
  - rappelle que le contrat d'affermage se termine en mars 2002 – le SIVU ne peut s'en occuper, chaque commune doit donc préparer son dossier – M. Jean-Raphaël BERT est retenu pour l'assistance au dossier pour un coût de 10 195 €HT forfaitaire pour la commune.

## **AFFAIRES DIVERSES**

- La nouvelle réglementation pour l'ouverture des Centres de Loisirs oblige à une vérification des locaux et à quelques aménagements – rappelle que l'âge d'accueil minimum est de 4 ans.
- Cérémonie du 8 mai : rassemblement au Monument à 11 h 30.
- Demande de M. MALET pour l'acquisition des jeux inutilisés de l'espace du Tacot – réponse négative : les jeux ne sont plus aux normes.
- Lecture est faite de la réponse de la société SOLOVER concernant la hauteur de ses tas de verre.
- Lecture est donnée de la lettre émanant de l'Association « Mieux Vivre à Monéteau » sur l'importance de la circulation rue de Seignelay, le stationnement et l'étroitesse des trottoirs.
- La subvention pour amélioration de la voirie communale 2003 sur Sougères sera reportée sur le programme 2004.

---

### **TOUR DE TABLE**

**M. CRENÉ** : recherche des hébergements pour accueillir les allemands lors du semi-marathon

**M. DUGNY** : la Commune a reçu la Palme de l'Animation Communale lors de Cité 89 et propose de prendre une photo du Conseil avec cette Palme, samedi 17 mai à 12 heures – Rendez-vous parking du Foyer

---

### **PROCHAIN CONSEIL**

**Lundi 26 mai 2003 à 20h15**

---